



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 janvier 2021

Difficulté de l'accès aux soins : surtout ne pas l'aggraver !

Les internes de médecine pourraient voir se durcir les conditions leur permettant de remplacer leurs collègues médecins en ville ou à l'hôpital. Derrière cette volonté conjointe du Ministère de la Santé, des doyens de faculté de médecine et du Conseil National de l'Ordre des Médecins, très éloignés des réalités du terrain, c'est l'accès aux soins qui est mis en danger.

Nul n'ignore que **l'accès aux soins** sur le territoire français est de plus en plus **difficile**. En cause, une démographie médicale contrainte par des années de restriction de l'accès aux études de médecine (*numerus clausus*) décidées par un pouvoir politique qui pensait **réduire les dépenses de santé en réduisant le nombre de prescripteurs** !

Nos concitoyens se retrouvent donc face à cette situation inacceptable: ils ont du mal à trouver un médecin, tant un médecin généraliste comme médecin traitant comme un médecin spécialiste en particulier dans certaines spécialités. Ophtalmologue, dermatologue, psychiatre etc. mais également médecin généraliste, les attentes pour avoir un rendez-vous s'allongent d'année en année.

Quelle réforme apporte le ministère de la Santé face à cela ?

Empêcher les internes, jeunes médecins en formation, ayant un bagage de 6 à 10 années d'études, dont a minima 4 passées à l'hôpital en stage, de remplacer des médecins séniors !

Les raisons inavouées de cette décision ? Empêcher les internes de découvrir de nouvelles manières d'exercer la médecine, loin des Centres Hospitalo-Universitaires.

La CSMF et l'ISNI s'unissent aujourd'hui pour dire NON à cette mesure délétère pour l'accès aux soins des Françaises et des Français. Délétère également pour la formation des internes puisque ceux-ci n'ont que très **peu d'occasions d'aller se former à la médecine de ville** alors que la majorité des médecins exercent en libéral. Délétère enfin parce que la fin de l'accès aux remplacements supprime l'occasion de découvrir la médecine libérale et **coupe encore un peu plus les ponts fragiles entre médecine de ville et médecine hospitalière**. Pourtant cette relation entre la ville et l'hôpital était censée se renforcer depuis Ma Santé 2022 !

Médecins de toutes les spécialités, par la voix de la CSMF, nous soutenons nos jeunes collègues internes face à cette situation porteuse de grands dangers pour la population et de difficultés dans les territoires. Nous appelons le ministère à décaler cette disposition d'un an au moins et de tenir compte de la situation actuelle très difficile.

Non à la fin des remplacements par les internes de médecine !

CONTACTS PRESSE

CSMF / Dr Jean Paul Ortiz 0607860883

ISNI / Gaetan CASANOVA 0631900570